



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025

Étaient présents : FORGUES, Marc
KEARNEY, Patrick
KHADRI, Rita
LEFEBVRE, Johanne
OUELLETTE, Maxime
PLEAU, Benoit
TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : BOLDUC, Janie (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée.

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 4 mars 2025, est lu par Marc Forgues. On demande d'ajouter un point 4.4. *Suivi séance de conciliation au TAT*. L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 21 janvier 2025.

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 21 janvier 2025. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par la présidente et le secrétaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025

4. Suivi au PV du 10 décembre 2024

4.1. Go-Toucan

Le projet Go-Toucan (G-T) a avancé énormément. Présentement tous les suivis des activités du Centre sont effectués dans G-T. Gaston a réussi à générer le *Tableau de bord de la direction générale* en passant par G-T, ce qui évitera le travail de compilation de données devant être fait jusqu'à ce jour. Les statistiques requises pour le rapport annuel sont également produites mensuellement. Les rapports mensuels détaillés des petites caisses de la halte-garderie, de la distribution alimentaire, des cuisines collectives et du renouvellement des cartes de membre y sont également disponibles pour faciliter le suivi monétaire. Des rapports d'intégrité mensuels de la base de données sont disponibles pour suivre les informations manquantes des personnes et des ménages, tels les numéros de téléphone, afin que la base demeure à jour. Gaston a rédigé un *Guide des bonnes pratiques d'utilisation de GoToucan* qui est disponible pour les ressources actuelles et futures. Le travail de migration des données dans GoToucan est terminé pour Gaston.

Gaston mentionne ce qu'il reste à faire: les procédures de génération des différents rapports seront disponibles pour la future adjointe administrative; la documentation des différentes macros d'actualisation des tableaux croisés dynamiques sera complétée et les macros installées sur le PC de l'Accueil; les mois de mars et avril serviront à compléter les informations manquantes dans la base de données (TTS); le profil des employés et des membres du CA à compléter lorsque les privilèges seront plus restrictifs; la destruction sécuritaire des copies papiers lorsque numérisées (en cours); le *Bilan Faim* pourra être généré à partir des données de GoToucan de mars; la mise à jour des documents de la Loi 25 suite à l'implantation de GoToucan.

Gaston présente un tableau de nos activités décortiquées pour la production de Bilan Faim. Les données dont on tient compte, notamment concernant la halte-garderie ou le PEP, sont celles qui ont été requises par Banque alimentaire du Québec. Pour nos besoins administratifs, les items *Renouvellement des cartes de membres* et *Bénévolat* font partie de la banque de données. Il restera à implanter deux nouveaux items, soient *Organisation-Employé(e)s* et *Organisation-Membres du CA*, suite à la réponse de Go-Toucan, car présentement les privilèges d'accès à la base de données ne sont pas suffisamment différenciés pour être adéquatement attribués, en effet nous avons deux types de privilèges soient celui de super-utilisateur (Janie et Gaston) et celui d'utilisateur.

Tout ce travail de longue haleine, réalisé au cours des trois derniers mois, a exigé une implication soutenue de la part de Gaston, notamment par le nombre d'entrées car ce sont 182 ménages et presque 400 personnes seules qui sont inscrits dans la base de données. Également il manquait beaucoup de champs dans la base originale afin qu'elle soit complète pour nos besoins, ce qui a demandé beaucoup d'heures de travail à Gaston.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025

On se questionne sur l'utilité de comptabiliser les heures offertes par les administrateurs. Au terme de la discussion, il est recommandé d'en tenir un décompte.

4.2. Campagne de financement 2025

En date du 2 mars nous en étions à 15,6% de l'objectif de la campagne, soit 9610 \$ recueilli par le Centre et 6 000 \$ provenant de l'entourage du Groupe Hamel, pour un total de 15 610 \$. Il reste à relancer la liste des personnes ayant reçu le publipostage, on doit également remettre des factures aux différents députés afin qu'ils nous fassent un don, plusieurs nous ont avisé qu'il envoyait leur don sous peu. Une rencontre est prévue avec Jean-François Hamel, le 19 mars, afin de recevoir l'argent qu'il a lui-même récolté.

4.3. Monsieur J.T.

Monsieur J.T. était monté aux barricades, suite à l'annulation de l'aide alimentaire, en raison de l'éclosion de gastroentérite chez les employés du Centre. Janie a par ailleurs appris que c'est récurrent pour lui de faire des campagnes de salissage. Elle l'a donc rencontré en présence de Catherine, lui remis une lettre, lui indiquant la conduite qu'il doit respecter, dans le cadre des services que nous offrons. Il a reconnu comprendre ce qui était détaillé dans la lettre et à signer un engagement à s'y conformer.

4.4. Suivi TAT

Johanne explique que J.P. D., un ancien employé, a subi un accident de travail en juin 2021, en se cognant la tête sur un tuyau au sous-sol. Les diagnostics de commotion cérébrale légère et d'entorse cervicale ont été reconnus par la CNESST.

La séance de conciliation prévue concerne sa contestation d'une décision de bureau de révision déclarant notamment que son atteinte permanente est de 1,10 % et qu'il n'a pas de limitation fonctionnelle. C'est à dire qu'il est apte à reprendre son poste de concierge au Centre. Or nous avons aboli le poste de concierge à la fin de l'année dernière. Il n'y a donc pas lieu de se présenter à cette séance de conciliation.

5. Gestion administrative

5.1. Antécédents judiciaires pour tous

Janie demande aux administrateurs, de compléter un formulaire de demande de vérification d'antécédents judiciaires, exigeant 2 pièces d'identité, dont une avec photo. Janie fait des photocopies de ces pièces et procèdera à les communiquer au Service de Police.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025

5.2. Signature du formulaire de consentement pour tous

Suite à l'adoption de la Loi-25, les administrateurs sont tenus de respecter la confidentialité d'informations personnelles dont ils ont connaissance dans le cadre de leur fonction. En conséquence, ils sont invités à signer le *Formulaire de confidentialité* préparé à leur intention. Tous les administrateurs procèdent à la signature de cet engagement.

5.3. Demande CETB

Nous avons reçu une lettre de la présidente du Centre d'entraide Thérèse-De-Blainville, à l'effet qu'il y aurait eu défaut de partage des coûts associés à l'achat de bons d'épicerie dans le cadre du Panier d'épicerie populaire (PEP). Janie et Johanne iront rencontrer des administrateurs du CETB, pour bien comprendre ce qui s'est passé. Gaston souligne l'importance, le cas échéant, de régler le tout avant le 31 mars prochain afin de réduire les surplus 2024-2025.

5.4. Effet Boomerang

Janie a demandé à Effet Boomerang un devis pour la modification de notre enseigne, des cartes d'affaires, du logo pour exposer notre nouvelle mission Famille. Il en coûterait 12 940 \$, dont une partie pourrait être remise en don de charité. Patrick suggère de voir avec Éric Langlois se qu'il pourrait faire pour les pellicules autocollantes des fenêtres donnant sur la rue. Les administrateurs sont d'accord à aller de l'avant avec les changements requis.

5.5. Planification stratégique

Janie estime qu'il serait pertinent de procéder à une planification stratégique considérant notre nouvelle mission. Elle mentionne que ça aiderait à satisfaire le ministère de la famille qui la presse de fonctionner selon le plan d'action déposé. Tous les administrateurs sont d'accord pour procéder à cette planification stratégique et attendent le dépôt de trois soumissions. Patrick mentionne que sa conjointe peut y jeter un coup d'oeil pour vérifier si le contenu est complet et si les honoraires sont raisonnables.

5.6. Propositions de dépenses (surplus budgétaire)

Janie a demandé à Rita de faire une liste des items manquants ou défectueux pour les cuisines collectives. Cette liste comprend entre autres, deux cuisinières, des ustensiles variés, des mélangeurs. En ce qui concerne l'aide alimentaire au sous-sol, il y a deux congélateurs tombeau à remplacer par des congélateurs verticaux, une table en stainless et un réfrigérateur.

Il y a deux portes extérieures à remplacer, l'éclairage des bureaux est à revoir. On nomme également l'utilité de se munir de stores et de rideaux, la peinture au sous-sol, l'escalier extérieure arrière qui n'est pas sécuritaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025

Suite à un incident durant lequel une personne est entrée dans la garderie sans autorisation, on demande à Janie d'ajouter au contrat des portes, une porte en métal pour l'accès intérieur à la halte-garderie, munie d'un dispositif de déverrouillage par puce qui permettrait un accès rapide en cas d'urgence et qui empêcherait l'accès à des personnes non-autorisées. Également les portes pourraient être munies d'un ferme-porte automatique, afin d'améliorer la sécurité des enfants.

Janie mentionne qu'elle ne reçoit pas l'alerte en cas d'utilisation du bouton panique par un employé. Gaston va s'en occuper.

5.7. Ministère de la famille

Janie rencontrera la conseillère du ministère de la famille le 10 mars prochain. Elle a déjà dû lui présenter ce qui a été fait depuis l'envoi du dernier plan d'action. Elle a expliqué que maintenant le mercredi, journée de la distribution de l'aide alimentaires aux familles, la halte-garderie sert à prendre en charge les enfants qui accompagnent les parents. Cela permet aux intervenantes d'approcher les parents qui sont alors plus disponibles pour entrer en relation, ce qui tient lieu d'activités causeries indiquées au plan d'action. En ce qui concerne les ateliers à mettre en place au printemps, c'est plus difficile que prévu. Nous avons besoin de plus de temps pour y réussir.

Janie a déposé au MFA, au début de mars, la reddition qui nous était demandée.

Janie constate que la mise à niveau de la nouvelle mission de Regain de vie pose un problème de crédibilité auprès de nos partenaires communautaires. Le changement est en effet assez radical pour eux, alors que nous étions attirés la clientèle itinérance, santé mentale et toxicomanie, nous sommes maintenant avec une clientèle parents-enfants, donc sans expérience. On doit donc également travailler à se montrer crédible comme maison de la famille.

5.8. Renouvellement PSOC (programme de soutien aux organismes communautaires)

Il s'agit de demander le renouvellement de la subvention pour le fonctionnement de nos cuisines collectives. Le montant à recevoir est de 14 390 \$, aucun rehaussement n'est offert cette année. Janie doit produire également une reddition de compte au PSOC pour le 30 avril. La demande est signée par la présidente.

5.9. Photo Maxime pour le site Web

La photo a été prise.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 MARS 2025**

6. Gestion financière

6.1. Suivi budgétaire au 31 janvier 2025

Au niveau du flux budgétaire, au 31 janvier 2025, notre solde bancaire était de 232 543 \$ alors qu'il était de 212 990 \$ au 28 février et de 215 864 \$ en date d'aujourd'hui.

Pour le mois de janvier, les revenus ont été de 23 613 \$. Ce qui conduit au terme des dix premiers mois de l'exercice à des revenus totaux de 388 723 \$. Le total des revenus projetés est maintenant de 502 370 \$ avec un écart positif de 71 467 \$. Retenons que de ce montant, une somme de 30 530 \$ est due à Habillons un enfant. Au 31 janvier, les dépenses étaient de 28 107 \$, pour un déficit d'exploitation pour janvier de 4 494 \$. Ce qui conduit au terme des dix premiers mois à des dépenses totales de 374 129 \$, pour un surplus d'exploitation de 14 595 \$. Le total des dépenses projetées pour l'exercice est maintenant de 443 158 \$, qui conduit à un surplus budgétaire projeté de 59 212 \$. Ce qui constitue un écart positif de la situation budgétaire, par rapport aux projections, de 138 842 \$. Gaston explique qu'il serait préférable d'avoir un léger déficit budgétaire pour que Centraide renouvelle le don. Au tableau de bord, on voit que 90 % des revenus budgétés ont été atteints, alors que seulement 73 % des dépenses l'ont été.

Gaston fait remarqué que le solde bancaire prévisionnel du budget 2024-2025 était de 132 583 \$ alors qu'il est maintenant de 267 230 \$, des dépenses de 60 000 \$ pourraient être réalisées d'ici le 31 mars prochain. Janie demande si elle doit obtenir trois soumissions pour procéder à l'achat des biens et services avant le 31 mars 2025. Gaston lui répond de ne pas se formaliser avec cette obligation pour procéder plus rapidement.

7. Varia

Aucun sujet au point varia.

8. Date prochain CA

La prochaine assemblée du CA aura lieu le 15 avril 2025 à 18h00.

9. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h15.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée